

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **74 (1948)**

Heft 22

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**L'impôt sur le chiffre d'affaires en Suisse**, par *Hans Gerber*, docteur en sciences économiques et politiques. Editions Radar, 5, avenue Th. Flournoy, Genève, 1948. — Un opuscule in-8 de 42 pages, figures. Prix : broché, 4 fr. 80.

La réforme des recettes fiscales de la Confédération — actuellement en pleine discussion — confère à la publication de M. Gerber, docteur en sciences économiques et politiques, partout dans notre pays, un intérêt de premier plan.

Cette publication vient de paraître dans la collection des « Cahiers de l'Actualité économique ».

L'auteur expose avec simplicité et objectivité le problème de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le lecteur y trouvera une analyse du développement et de la structure de cet impôt, des relations entre impôts directs et indirects et une étude instructive sur la charge imposée au consommateur. Il y lira des précisions intéressantes et utiles sur le système d'impôt sur le chiffre d'affaires, sur la question des transferts de l'impôt, sur l'impôt sur le luxe et les droits de douane.

L'ouvrage de M. Gerber contient une riche documentation d'intérêt pratique et général. Rehaussé de tableaux inédits, cet ouvrage constitue une recherche condensée, à la fois théorique et pratique.

Sans nul doute, l'intéressant volume de M. Gerber sera bien accueilli. Il constitue un apport positif dans la recherche d'une solution du problème fiscal qui se pose aujourd'hui à chacun de nous.

## COMMUNIQUÉ

### Création d'un office de documentation pour l'architecture

A Genève vient de se créer un office de documentation appelé à rendre les plus grands services aux architectes d'intérieurs, décorateurs, urbanistes, étudiants, etc.

Le nouvel office de documentation envoie deux fois par mois à ses abonnés une dizaine de fiches analytiques, où sont groupés par ordre alphabétique de huit à dix résumés très succints des articles parus sur un sujet donné. On trouvera par exemple sur la fiche « Aéroports » tout ce qui paraît sur ce sujet dans la presse technique mondiale. Chaque fiche a un titre différent (chauffage, cités d'habitation, constructions industrielles, cuisines, éclairagisme, écoles, expositions, hôpitaux, hôtels, etc.), et est éditée en français et en allemand. Chaque abonné, dès réception des fiches, les classe lui-même dans son fichier général.

On peut demander tous renseignements sur cette nouvelle et indispensable institution, à : Documentation d'architecture, case 18, Champel, Genève.

## CARNET DES CONCOURS

### Bâtiments universitaires au Mail, à Neuchâtel

#### Jugement du jury

Le jury, composé de MM. Leuba, conseiller d'Etat, président ; C. Ott, A. Laverrière, Brechbühl, M. Piccard, J. Tschumi, Ad. Guyonnet (J.-G. Baer et A. Béguin, suppléants), a décerné les prix suivants :

- 1<sup>er</sup> prix, 5500 fr., M. A. Lozeron, architecte, Neuchâtel.  
 2<sup>e</sup> prix, 3000 fr., M. M. Billeter, architecte, Neuchâtel.  
 3<sup>e</sup> prix, 2500 fr., MM. J.-P. et R. de Bosset, architectes, Neuchâtel.  
 4<sup>e</sup> prix, 1500 fr., MM. M. Chappuis et C. Pizzera, architectes, Neuchâtel.  
 5<sup>e</sup> prix, 1400 fr., M. B. Calame, architecte, Lausanne.  
 6<sup>e</sup> prix, 1100 fr., MM. M. et P. Braillard, architectes, Genève.

Le jury a en outre recommandé l'achat du projet de MM. J. Perrelet et L. Stalé, architectes, à Lausanne, pour le prix de 2500 fr.

Exposition des projets : 17 au 28 octobre, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., à l'Institut de Géologie, au Mail, à Neuchâtel.

**STS**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
 SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
 SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
 SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH 2, Beethovenstr. 4 - Tél. 061 23 34 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

### Emplois vacants :

#### Section industrielle

479. Quelques ingénieurs. Longue expérience en construction et exploitation de fabriques de cellulose et de papeteries. Bureau d'études du sud-ouest de la Suisse.

481. *Technicien mécanicien*. Certificat de fin d'apprentissage de mécanicien, pratique d'exploitation ; direction d'un atelier de 150 à 200 ouvriers. Entreprise textile de Suisse orientale.

483. Jeune *technicien mécanicien* ou *technicien électricien*. Surveillance de l'exploitation, entretien et réparations des installations d'une fabrique chimique. Succursale d'une maison suisse au Brésil.

489. *Technicien ou dessinateur* avec plusieurs années de pratique, pour calculs, projets, construction et devis d'installations frigorifiques de toute espèce. Entreprise de l'industrie frigorifique à Berne.

Sont pourvus les numéros, de 1948 : 125, 403, 455, 457, 461.

#### Section du bâtiment et du génie civil

858. *Technicien en bâtiment* diplômé d'un technicum et possédant de la pratique, pour l'élaboration des plans et détails d'exécution, habile dans la représentation. Entrée à convenir. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte d'une station climatique aux Grisons.

860. Jeune *ingénieur civil*. Calculs de stabilité ; si possible un an de pratique dans le béton armé, éventuellement débutant. Entrée, si possible, le 1<sup>er</sup> novembre 1948. Bureau d'ingénieur du canton de Berne.

862. Jeune *dessinateur en génie civil*. Génie civil en général et travaux hydrauliques. Bureau d'ingénieur et entreprise de construction à Zurich.

864. *Ingénieur civil*. Plusieurs années de pratique. Calculs de stabilité et constructions du béton armé. Bureau d'ingénieur de Zurich.

866. a) *Architecte*, plusieurs années de pratique, recherché pour collaborer aux projets et à l'exécution de constructions du bâtiment. De même :

b) *Technicien en bâtiment*. Elaboration des plans et établissement des devis. (Éventuellement direction des travaux.) Bureau d'architecte de Zurich.

868. *Ingénieur constructeur* ou *technicien en béton armé*. Calculs et constructions béton armé du bâtiment. Connaissances en charpente métallique désirables. Engagement d'une durée probable de 2 ans. Bureau d'ingénieur de Zurich.

870. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Candidat sachant écrire à la machine. Environs de Zurich.

872. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau et chantier. Canton de Berne.

874. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.

876. Jeune *technicien en génie civil*, éventuellement *dessinateur en génie civil*. Bureau technique du canton de Thurgovie.

Sont pourvus les numéros, de 1947 : 1050 ; de 1948 : 8, 94, 188, 240, 242, 312, 416, 446, 670.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.